L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque mercredi et samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka.

№ 16. MERCREDI 3 JUILLET 1919. Le № 0 fr. 20 0 mk. 40

L'AFFINITÉ CULTURELLE DES ALLEMANDS ET DES NATIONALISTES JUIFS RUSSES ET POLONAIS.

Parmi les problèmes qui se présentent à l'Etat Polonais renaissant, l'un des plus compliqués est assurément la question juive. La Pologne qui a surpassé dans la tolérance tous les Etats de l'Europe, et qui a reçu jadis dans ses frontières les Juifs persécutés dans tout l'Occident, en leur offrant des libertés qui lui ont valu le surnom de „paradisum judaeorum" — est pourtant à l'heure qu'il est accusée d'intolérance et devient l'objet d'une campagne haineuse.

Pour éclairer les motifs de cet état de choses, il faudrait représenter dans toute son étendue la politique perfide du gouvernement russe, lequel, par son système de faire s'établir les Juifs de la Russie en Pologne, a élevé artificiellement le pourcent des habitants juifs dans les provinces polonaises à un degré inconnu dans tous les autres pays. Il faudrait en outre s'arrêter sur les exigences des nationalistes juifs qui ne veulent point se contenter d'une égalité de droits pareille à celle dont ils jouissent actuellement à l'Occident, et qui veulent absolument être considérés comme une nationalité à part, constituant un Etat dans l'Etat. Nous voulons tout simplement expliquer pourquoi la Pologne rencontre-t-elle, au seuil même de sa nouvelle existence, parmi ses ennemis jurés, les Allemands et les bolchéviques russes, également les nationalistes juifs.

Dans le politique toute action commune des nations se base sur les qualités communes de leur âme. L'entente des nations civilisées contre la barbarie prussienne n'était pas une combinaison politique artificielle, mais une nécessité dictée par la conseience commune de ces nations. Si nous envisageons du même point de vue les ennemis de la Pologne, nous verrons également les liens nombreux qui les unissent. Nous voulons nous borner pour le moment aux affinités de culture qui existent entre la mentalité juive et celle des Allemands, car l'influence que ce derniers ont exercée sur le bolchévisme russe autant par les théories de Marx, que par des intrigues politiques, est suffisamment connue à l'Europe. On connaît également la part que les Juifs prennent au mouvement bolchéviste.

Le lien qui unit le plus étroitement les Allemands et les Juifs de la Pologne est une langue commune. Le jargon juif à l'Est de l'Europe n'est rien d'autre que le vieil allemand du moyen-âge déformé et mêlé à des mots hébraïques, russes et polonais. Cette communauté de langue attire les Juifs dans la sphère de la culture allemande en donnant du même coup aux Allemands le moyen d'employer l'élément juif à étendre leur influence non-pas seulement à l'Est de l'Europe, mais dans le monde entier.

Ecoutons ce qu'en disent les Juifs éminents en Allemagne:

Nous citerons quelques passages tirés des articles publiés en février 1916 dans un numéro des „Süddeutsche Monatshefte" consacré spécialement à la question des Juifs de l'Est („Ostjuden").*) Le dr. Adolphe Friedemann de Berlin y insère un article intitulé: „Die Bedeutung der Ostjuden

---

*) Les Allemands appliquent le terme d'Ostjuden aux juifs habitant la Pologne et la Russie ainsi qu'à leurs descendants émigrés en Amérique

für Deutschland" où nous lisons ce qui suit:

„Les Juifs de l'Est européen sont en majeure partie d'origine allemande. Leurs ancêtres venaient à peu près dès l'an 1100, pendant quatre siècles en Pologne, appelés par les rois de ce pays, lequel à cette époque-là jouait le rôle que l'Amérique remplit actuellement. En Pologne les Juifs fondaient, la plupart du temps en commun avec les Allemands, des colonies. De là, ils poussaient plus loin vers l'Ukraine, vers la Russie d'Europe. Ils ont conservé dans leur costume et dans le langage, après la disparition et l'extinction presque totale des colons allemands, le souvenir du pays d'origine. Car leur longue redingote et leur casquette ne sont autre chose que le costume de bourgeois, tel qu'on le portait au moyen-âge. Le „jargon" juif c'est le moyen haut-allemand (Mittelhochdeutsch) d'origine rhénane et franque, combiné avec des racines hebraiques et quelques mots des langues slaves. De même que les Juifs venus de l'Espagne en Turquie parlent encore aujourd'hui le castillan, c'est-à-dire la langue de leurs ancêtres, les Juifs polonais parlent un dialecte allemand, qui ne s'est pas écarté loin du haut-allemand et n'est pas moins compréhensible que l'allemand du canton suisse de Schwytz („das schwytzer Dütsch").

„Les Juifs de l'Est ont gardé cette langue non seulement d'une manière superficielle. Le contenu spirituel de leur civilisation—autant du moins qu'il ne se fonde pas sur la base religieuse — est profondément enraciné dans l'esprit allemand (das Deutschtum). Le dialecte hébréo-allemand était un intermédiaire docile de la pensée allemande.

„Le respect de la science allemande n'a été probablement avant la guerre nulle part, à l'étranger, aussi grand que parmi les juifs de l'Est. L'étudiant juif-russe qui a fait ses études en Allemagne a porté la gloire de la science allemande a travers toute l'Europe de l'Est. Aussi est-ce que la science allemande à beaucoup à devoir à ces disciples.

„La langue des Juifs apparentée à l'allemand ainsi que l'élément puissant allemand de leur âme rendent les Juifs dans une extrême mesure aptes à comprendre l'esprit et à servir d'intermédiaire de la pensée allemande".

L'importance mondiale de la langue germano-juive est prouvée dans la même publication par. M. Henri Loewe de Berlin, qui s'exprime de la manière suivante:

„L'allemand des Juifs polonais n'a pas d'autant plus d'importance qu'il est parlé par des millions de bourgeois et d'ouvriers et que la majeure partie des juifs d'Orient, sur toute l'étendue, de la Pologne jusqu'en Mongolie, s'en sert, mais parce qu'il est à la fois la langue courante („Umgangs und Familiensprache") de la plupart des Juifs habitant l'Amérique et le sud de l'Afrique, la Syrie et l'Australie. Grâce à la présence de ces Juifs on peut, sans même connaître un seul mot allemand, voyager non seulement à travers toute la Russie, mais encore à travers toutes les parties du monde, et s'y faire comprendre".

Un autre article, celui du dr. S. M. Melamed de New-York, prouve jusqu'à quel point les nationalistes juifs en Europe autant qu'en Amérique sentent leur affinité avec la culture allemande. En voici les passages les plus importants:

„Depuis 500 ans les Juifs de l'Est parlent l'allemand, malgré que depuis un demi-millier d'années ils vivent au milieu des populations slaves. Depuis plus d'un siècle l'Allemagne est devenue la source de la vie spirituelle pour les Juifs de l'Est. Tous les grands mouvements de la race juive dans l'Orient, à commencer par le mouvement de lumières (Aufklärung, Haskala) et à finir par le sionisme, ont pris leurs germes et leur feu à la civilisation allemande. Malgré le mouvement antisémite de 30 ans en Allemagne les liens culturels entre ce pays et les Juifs ne sont pas rompus. Cette communauté culturelle avec les Allemands et l'affranchissement politique attendu par les Juifs de l'Est de la force allemande expliquent l'attitude germanophile des masses juives d'Amérique.

„Les Juifs en Amérique savent bien que leurs désirs relatifs à l'émancipation de leurs confrères en Europe orientale ne peuvent être réalisés que dans le cas où les Germains gagneront la force prépondérante au centre de l'Europe. Ils n'attendent rien de la Russie et ils comptent fort peu sur les Etats slaves qui vont naître et qui décideraient par eux-mêmes du sort de leurs citoyens juifs.

De là s'ensuit l'attitude des Juifs provenant de l'Est de l' d'Europe et demeurant ici (en Amérique) vis-à-vis de l'Allemagne pour l'époque d'après la guerre. Etant donnée la disposition anti-allemande de l'Amérique, on se rendrait peut-être bien compte en Allemagne de toute la portée des sentiments philo-allemands d'un si nombreux élément quel sont les Juifs venus en Amérique".

Citons enfin encore un passage de l'article précité du dr. Adolphe Friedemann:

„Il vit en Amérique 2½ millions de Juifs, dont 7/8 sont des arrivés, fils et frères des Juifs habitant l'Est de l'Europe. C'étaient, outre les Allemands et les Irlandais, presque les seuls Américains qui eussent au cours de la guerre défendu la cause des Puissances centrales. Ce fait c'était manifesté d'une manière particulièrement éloquente, dans le cas de „Lusitania", où toute la presse en jargon juif, laquelle parait dans une impression dépassant un million par jour, s'était rangée du côté de l'Allemagne. Celle-ci aurait pu tirer infiniment plus d'avantages de l'attitude amicale pour elle des Juifs d'Orient. En Russie il y a au moins 6 millions de Juifs, dans le Balcan et en Turquie de nombreuses fractions de ce peuple. Un sentiment puissant de communauté sert d'un lien à tous ces éléments épars du peuple juif. Ils pourraient devenir des pionniers de la pensée allemande à l'Est, porter loin les valeurs de la civilisation allemande et prêter d'inappréciables secours au commerce allemand".

Toutes ces voix des juifs en Allemagne prouvent clairement que des liens puissants subsistent entre la nation et la culture allemandes et le mouvement juif. Elles démontrent en outre l'adresse avec laquelle les Allemands ont su profiter de ces affinités pour réaliser leur projet de maîtriser le monde. Faut-il s'étonner, qu'au moment de la lutte acharnée que les Allemands ont déclarée à la Pologne de concert avec les bolchéviques, les Juifs se trouvent non pas du côté de la Pologne, mais dans les rangs ennemis? N'est-il pas également naturel que les méthodes employées par les Juifs dans leur campagne contre la Pologne soient pareilles à celles qu'emploient les Allemands?

REVUE DE LA PRESSE.

Autour du traité.

Le „Kurjer Warszawski" s'exprime sur le traité de Versailles dans les paroles suivantes:

„Ce n'est pas seulement la joie qui devrait régner à Paris et à Londres, à Rome et à Washington: le sentiment d'un noble orgueil devrait s'y emparer de tous les exprits. La guerre que l'Occident a acceptée il y a cinq ans avec toute la conscience du fardeau énorme qu'elle lui attirait — a abouti à des résultats encore plus importants, que ceux, auxquels on pouvait s'attendre au début. Les quatre monarchies basées sur la violence ont été renversées. Les anachronismes politiques qui formaient un reste des époques du brigandage et de l'autocratisme ont été supprimés. Un coup mortel a été porté aux idées impérialistes surannées dont les racines remontaient encore au moyenâge, mais qui étaient nourries par des théories soi-disant modernes sur la supériorité de race et de culture.

„Les principes formulés distinctement pour la première fois par le prés. Wilson et acceptés par le monde civilisé tout entier sont devenus la base du deuxième traité de Versailles.

„Tout ceci a été causé par l'héroisme sans exemple de la France, par la persévérance admirable de l'Angleterre, par l'idéalisme intrépide des Etat-Unis et par l'incomparable esprit politique de l'Italie — secondés par les aspirations indestructibles à la liberté des nations opprimées.

„La deuxième paix de Versailles — dit le „Kurjer Warszawski" dans la sui-

te — donne encore une garantie: celle d'une solidarité véritable entre les nations qui désireront vivre dans la paix et dans une amitié mutuelle".

Enfin en rappelant un passage du discours du prés. Poincaré qui a dit qu'il faudrait que le monde veille à ce que des mains criminelles ne suscitent un nouvel incendie—le quotidien de Varsovie ajoute de sa part:

„Personne n'a l'illusion qu'une mentalité nationale qui se formait durant des siècles entiers, puisse changer du jour au jour. Ni les Allemands, ni les Russes, bien que châtiés et humiliés, n'ont encore subi aucune métamorphose inattendue qui mettrait fin à leurs penchants héréditaires dans la politique. Il faut donc que le monde se mette à la garde.

L'article est conclu en ces termes:

„Le traité de Versailles ne termine pas encore les chagrins et les embarras des Polonais. Les problèmes les plus importants à l'Est et au Midi de la Pologne ne sont pas encore résolus ne fût-ce qu'en principe.

„Cependant le traité de Versailles établit les fondements d'une libre Pologne. Les territoires patrimoniaux qui forment le centre même de son existence politique, nationale et économique lui ont été restitués. Si les droits, au nom desquels elle a obtenu ces territoires, sont également appliqués dans les marches de l'Est, l'oeuvre puissante de la reconstruction de notre patrie sera accomplie.

„Ce n'est qu'en regardant en arrière et en envisageant notre terrible odyssée nationale, ainsi que le sort qui nous attendait en cas de la victoire des Allemands — ce n'est que de cette manière que nous pouvons nous rendre pleinement compte de l'importance de la date du 28 juin 1919.

„Aussi ne cesserons-nous jamais d'attacher à cette date nos sentiments d'admiration et de reconnaissance envers ceux qui l'ont rendue aussi brillante et aussi féconde en résultats".

„Le „Kurjer Poranny" écrit ce qui suit:

„Le traité qui vient d'être signé ne nous promet pas encore à nous, Polonais, une paix immédiate. Il suffit cependant de regarder la nouvelle carte de l'Europe fixée par le Congrès de Versailles, pour observer que la paix n'est pas loin non plus pour la Pologne.

„L'ordre du Conseil Suprême des Alliés permet de continuer notre marche de délivrance dans la Galicie orientale jusqu'au Zbrucz. On peut donc espérer que les opérations militaires dirigées par le Généralissime lui-même, aboutiront à un plein succès.

„Ces opérations une fois terminées, nous nous établirons sur le front de l'Est et nous y veillerons jusqu'à ce que l'Orient lassé de la guerre ne commence à jouir également des bénéfices de la paix.

„A l'Est nous continuerons donc notre rôle historique de barrière de la civilisation occidentale contre la barbarie de l'Orient. Au Midi la frontière des Carpathes sera garantie, puisque les Magyars s'entendent déjà avec les représentants des Alliés. Ce n'est qu'à l'Ouest que l'orgueil teutonique persiste à tenir le glaive levé. C'est là que nous attend la tâche de faire passer tranquillement en la possession de la République les territoires que la Conférence de la paix lui a attribués.

„Dans le cas échéant toutefois, la signature du traité par les Allemands nous met en face d'un problème fort simple. C'est l'affaire de nos Alliés de veiller à ce que les conditions du traité soient strictement remplies. La puissante flotte britannique qui se dirige vers Gdańsk sera probablement l'un des arguments qui auront sur l'Allemagne une influence bienfaisante".

Autour de la note de M. Clémenceau au ministère des affaires étrangères de la République Polonaise.

Les journaux du matin datés du 28 juin consacrent leurs articles de fond à la note adressée par M. Clémenceau au ministère des affaires étrangères relativement aux opérations militaires dans la Galicie orientale.

La „Gazeta Poranna" s'exprime à ce sujet de la manière suivante:

„La dépêche de M. Clémenceau écarte enfin toutes les raisons de nature diplomatique qui empêchaient jusqu'à présent les opérations des troupes polonaises sur ce territoire, et qui sont devenues une source de malheurs et de calamités pour les habitants polonais de la Galicie orientale.

„Le fait que c'est M. Clémenceau lui-même qui a annoncé la décision du Conseil Suprême à notre ministère—prouve que cette décision jouit de tout l'appui de la France. Ce fait constitue également une preuve que les hauts personnages de la politique française comprennent parfaitement notre intérêt national et que nous pouvons compter sur leur appui."

Le „Kurjer Poranny" écrit au même sujet:

„Cette décision importante laisse enfin la main libre au commandement en chef de nettoyer la Galicie orientale des bandes criminelles qui y sévissent jusqu'à présent." L'auteur envisage toutes les difficultés qui se présentaient aux Alliés lorsqu'il s'agissait de trancher cette question difficile.

„Il est superflu d'ajouter — dit l'auteur dans la suite — que les influences de M. Sazonow qui est resté fidèle aux traditions du tsarisme, ont tendu à représenter la question de la Galicie orientale sous des couleurs défavorables aux droits et aux intérêts de la Pologne. L'anarchie croissante en Ukraine toutefois, et l'ineptie complète de la résistance fictive opposée par les Ukrainiens au bolchévisme, ont de beaucoup facilité la tâche de nos représentants à Paris. Ceux d'entre nos hommes d'Etat qui jouissent de pleine confiance auprès du Conseil des Quatre, ont pu enfin les convaincre que seule la République polonaise possède non seulement des droits historiques, non seulement des intérêts vitaux, mais aussi la force morale et la force armée nécessaires pour occuper tous les territoires litigieux jusqu'à la rivière de Zbrucz. La question n'est pas encore définitivement tranchée. Le fait réel subsiste néanmoins et met en notre pouvoir toutes les données que nous puissions désirer, pour y fonder l'espoir que le Zbrucz restera la frontière de la République à l'avenir.

„C'est ce qu'exige l'équité politique —termine le „Kurjer Poranny"—et c'est ce qui sera indispensable pour rétablir l'ordre et la paix sur ce territoire, qui possède une énorme importance économique autant que politique pour la Pologne et même pour la Roumanie".

CHRONIQUE POLITIQUE

Les pourparlers polono-allemands à Varsovie.

Ces derniers jours une conférence a eu lieu à Varsovie entre les délégués des conseils populaires allemands de la Prusse occidentale et le commissariat du Conseil polonais à Poznań. Elle s'est déroulée de la manière suivante:

Les délégués allemands ont déclaré qu'ils étaient leurrés jusqu'au dernier moment par le gouvernement prussien, qui les assurait que le traité ne serait point signé, qu'il fallait se préparer en conséquent à un combat armé avec les Polonais en formant des „Grenzschutz" etc. La signature du traité aurait influé d'une manière accablante sur les habitants allemands des provinces attribuées à la Pologne. Les conseils populaires allemands convoquèrent des séances où il fut décidé de s'entendre avec les Polonais. Par suite de cette décision les délégués se rendirent a Poznań et de là à Varsovie.

Dans la suite de la discussion les délégués allemands déclarèrent, que la restitution à la Pologne des territoires qui se trouvaient en possession allemande étant un fait accompli, ils désirent empêcher que le sang soit répandu au moment du passage de ces pays sous la domination polonaise. Ils voudraient également établir les bases d'une existence commune des Allemands avec les Polonais dans ces provinces.

Les délégués ont assuré que la population allemande de ces contrées se rend parfaitement compte, qu'un combat n'amènerait que l'amertume ainsi que la dévastation réciproques. Les délégués désireraient pouvoir assurer la population allemande excitée par le gouvernement prussien contre les Polonais, qu'aucun danger ne la menace de cette part-là, qu'elle ne sera point maltraitée, que les fonctionaires auront leurs appointements et leurs pensions.

En fin de séance il fut décidé de rédiger en commun des proclamations en polonais et en allemand pour engager la population à garder le calme et pour assurer la protection du gouvernement polonais aux minorités nationales. Une proclamation analogue doit être rédigée par le Conseil polonais à Poznań.

Toutes les résolutions ci-dessus ont été confirmées aux délégués allemands par le ministre de l'intérieur et le vice-ministre des affaires étrangères en présence des députés de la Poznanie à la Diète, MM. Korfanty et Seyda.

Le congrès du parti populiste polonais.

Un congrès du parti populiste polonais „Piast" s'est tenu à Varsovie le 29 juin avec le concours de 15000 délégués paysans arrivés de toutes les parties de la Pologne. Le congrès fut inauguré par un discours du vice-président de la Diète, le dép. Bojko, appartenant également à la classe paysanne. Les débats qui se sont déroulés dans la suite aboutirent à nombre de résolutions dont nous citons les plus importantes.

Après avoir rendu hommage aux puissances victorieuses de l'Entente qui ont reconstruit l'Etat polonais et après s'être déclarés pour une alliance durable avec celles-ci, les assistants du congrès ont exprimé la couviction que la Haute-Silésie, la Masovie prussienne et la Warmie devraient être incorporées à la Pologne sans plébiscite, vu que ces provinces possédent une majorité incontestablement polonaise, conformément aux principes wilsoniens. Le congrès a déclaré dans la suite que Gdańsk, étant le port naturel de la Pologne, devrait lui appartenir également, et a exprimé le regret, que ces justes revendications polonaises non pas été envisagées à la conférence de la paix.

Le congrès s'est déclaré également pour l'incorporation à la Pologne de la Silésie de Cieszyn, du Spisz et de l'Orawa, ainsi que de la Ruthénie-Rouge, en garantissant une pleine autonomie aux Ruthènes. Quant aux territoires de l'ancien Grand-Duché de Lithuanie, le congrès s'est prononcé pour un plébiscite dans ces provinces.

La résolution suivante se rapporte à l'alliance avec la Roumanie et les Lettons.

Puis vient une résolution formulée en ces termes: „Etant donné que toutes les minorités nationales et religieuses trouveront dans la constitution polonaise une garantie de leurs intérêts et une égalité de droits complètes, le congrès du parti populiste polonais s'oppose à toutes les clauses imposées à la Pologne, en y voyant une offense portée à la souveraineté de l'Etat polonais.

„Le congrès du parti repousse avec indignation les calomnies propagées par les Juifs à l'étranger sur de présumés „pogroms" juifs en Pologne. Le congrès constate qu'il n'y a eu jamais de „pogroms" en Pologne et qu'il n'y en a pas à l'époque actuelle. Le congrès condamne sévèrement tous les excès antijuifs qui ont eu lieu ça et là, et constate en même temps que ces excès étaient provoqués systématiquement par les ennemis de la Pologne. Le congrès déclare en outre que les Juifs en Pologne doivent obtenir tous les droits qui leur sont accordés dans les autres Etats de l'Europe et de l'Amérique, et s'oppose à ce que la situation des Juifs en Pologne soit réglée par une volonté étrangère, le droit de régler cette question formant exclusivement l'attribut de la Diète souveraine de la République polonaise".

Les résolutions adoptées dans la suite se rapportent aux affaires intérieures.

Le chef de l'Etat sur la situation en Galicie.

Une délégation de 18 districts de la Galicie orientale s'étant présentée devant le gén. Piłsudski à Lwow, la chef de l'Etat leur a adressé la parole dans les termes suivants:

„Les souffrances des habitants de la Galicie orientale me sont bien connues et je leur compatis de tout mon coeur. Les longues années de notre esclavage ont habitué les voisins de la Pologne à la croire faible et incapable de ce défendre contre ceux qui lui font du tort. Voilà pourquoi les marches de l'Est sur toute leur étendue sont devenues le théâtre des combats de l'élément polonais avec ceux qui tendent à le détruire".

Après avoir engagé les délégués a s'efforcer de conserver leur sang-froid autant que possible en ces horribles occurences, le Généralissime a conclu en ces termes:

„J'ai foi en le succès des armes et j'ai foi en leur victoire. Je suis également convaincu qu'au moment de la victoire, au moment du bonheur, nous agi-

rons envers les vaincus en hommes civilisés. Lorsque nous serons vainqueurs, notre conduite sera digne d'une nation généreuse. En attendant je ferai tout mon possible pour que le sort des fuyards, victimes de la guerre, soit amélioré".

Les agressions allemandes contre la Pologne.

On mande de Sosnowiec les détails suivants sur l'agression allemande qui a eu lieu le 23 juin:

„Les troupes allemandes ont commencé à attaquer la ville de Wieruszow à coups de canon à 9 heures du soir en dirigeant sur les maisons habitées par la population civile le feu de 2 batteries. En tout 23 coups ont été tirés. Au même moment la ville a été attaquée par 2 compagnies d'infanterie. Les coups de canon ont mis le feu aux toits. Les troupes polonaises qui sont toujours sur la défensive, ont repoussé l'assaut des Allemands en leur faisant subir de graves pertes. A 1. h. du matin le combat était terminé. L'incendie continuait tout de même à sevir.

„Dans la nuit précédente les détachements allemands ont exécuté une série d'assauts sur les endroits situés près de la frontière entre la Pologne et la Haute-Silésie, probablement dans le but de provoquer une révolte dans cette dernière province. Tous ces assauts ont été repoussés".

Une société polono-blanche-ruthène à Varsovie.

Le 24 juin s'est tenue à Varsovie une séance d'organisation de la Société polono-blanche-ruthène qui vient d'être fondée. Les membres polonais et blancs-ruthènes ont accentué dans leurs discours la nécessité absolue d'une entente entre les deux nationalités en face du danger russe, autant de la part du bolchevisme que du gouvernement Kołczak.

Tous les orateurs étaient d'accord que la reconstruction possible de l'énorme empire russe comportant 200 millions d'habitants menace d'une part d'engouffrer la nationalité blanche-ruthène et présente de l'autre un danger formidable pour la Pologne. L'intérêt commun exige donc que la Pologne s'appuie sur les nations avoisinantes telles que les Lithuaniens, les Lettons, les Esthoniens, les Blancs-Ruthènes et les Ukrainiens, en obtenant en même temps l'appui des Tchèques et des Roumains pour former une fédération nationale qui puisse s'opposer aux deux puissances menaçantes à l'est et à l'ouest: la Russie et l'Allemagne.

Les élections à la Diète dans la région du Tatra.

Le journal „Echo tatrzańskie" publie à la date du 20 juin un verdict du tribunal suprême au sujet des élections pour la Diète dans l'arrondissement 39 qui embrasse entre autres les discrits du Spisz et de l'Orawa. En voici la teneur:

„Vu que les territoires du Spisz et de l'Orawa n'ont pu participer dans les élections à la Diète fixées pour le 26 janvier par suite d'une force majeure, á savoir l'invasion des troupes tchèques, la suspension du droit électoral dans lesdits territoires doit cesser dès que la situation politique le permettra. Dans les conditions actuelles le Tribunal Suprême se borne à constater le plein droit du Spisz et de l'Orawa à profiter de la loi électorale".

CHRONIQUE DE LA DIÈTE.

La Diète continue à délibérer sur le projet de la réforme agraire. La séance plénière de samedi dernier a été consacrée à la discussion des articles 5 et 6 de ce projet.

L'article 5 traite de la question de créer des colonies et des jardins pour les ouvriers dans les environs des villes et des centres industriels.

L'article 6 se rapporte au maximum de terre. En voici la teneur dans la rédaction de la majorité de la Commission agraire:

„Le maximum de terre qu'un individu pourra posséder et qu'un statut spécial va fixer pour chacun des districts, sera compris entre deux limites (de . . . à . . .). La décision relative à des cas particuliers d'expropriation sera prise par un office spécial.

„Les maxima, fixés pour tous les districts doivent se renfermer dans les limites 60 — 300 ar-

pents polonais (30 — 150 ha.). Les chiffres inférieurs seront appliqués aux districts suburbains et industriels. Un seul propriétaire ou une famille ne saura posséder plus d'une ferme".

Le député, le prince Czetwertyński, prit le premier la parole au nom de l'union parlementaire populiste nationale. L'orateur a approuvé la nécessité d'opérer la réforme agraire, c'est-à-dire de limiter la quantité de terre possédée. Il voudrait seulement que la réforme envisageât les différences d'organisation générale de chacune des trois parties en lesquelles l'ancienne République Polonaise avait été paratagée. Or, il faut procéder à l'expropriation, mais il ne faut pas fixer le maximum. Quant à l'expropriation même, celle-ci devrait être opérée non pas d'emblée, mais successivement. Le mieux serait de statuer qu'on parcellât tous les ans 200000 ha. Ensuite l'orateur a exposé ses vues sur la manière d'administrer les biens fonds pendant l'époque de transition, en combattant à cette occasion le point de vue de la majorité d'après lequel la terre, pendant cette époque-là, devrait être affermée aux coopératives agricoles. Pour combattre les arguments du prince Czetwertyński a pris la parole le député Daszyński du club des députés socialistes polonais. Il s'éleva contre la manière de parceller la grande propriété, proposée par son prédécesseur. Pour pouvoir opérer la réforme agraire — a observé le député socialiste — le gouvernement doit avoir de grandes réserves de terre. On ne saurait pas plus longtemps laisser la terre dans les mains de la noblesse, l'Etat doit la lui prendre aussi vite que possible, car la noblesse d'aujourd'hui, de l'avis du député, a désappris à bien administrer les biens fonciers. Pour appuyer cette assertion, le député a observé que le nombre de jeunes gens de la noblesse faisant leurs études dans les écoles forestières et dans les écoles d'agriculture est infime en comparaison du nombre de jeunes gens d'autres classes sociales. L'orateur a terminé son discours par des remarques sur le rôle de l'Etat dans la vie sociale actuelle.

Le député Abrahamowicz (club du travail constitutionnel) a appelé l'attention de la Diète sur 1 million et demi d'arpents polonais de terre offerts par l'union de propriétaires fonciers pour les buts de parcellement et a prié la Diète d'envisager ce fait dans ses discussions sur la réforme agraire.

Le député Dąbal — du groupe „Emancipation" — a demandé qu'on renfermât le maximum entre 25 — 50 ha de terre et qu'on expropriât sans indemnité. Le député Hryckiewicz (du district de Biała-Sokół) a observé que le maximum proposé par la majorité de la commission ne correspondait pas aux relations générales dans les marches de l'Est. Aussi a-t-il proposé d'élever ce maximum jusqu'à 300 ha. Enfin le député Radziszewski (union parlementaire populiste-nationale) a pris la parole pour prononcer la défense de la grande propriété du point de vue économique et social. Il s'efforçait de démontrer que cette propriété permettait d'utiliser les machines agricoles, qu'elle présentait de meilleures concentration et division du travail et enfin qu'elle était capable d'améliorations agricoles.

Aprés le discours du député Przewrocki (parti popul. pol „Piast") qui démontrait les bons côtés du projet de réforme agraire proposé par la majorité de la commission, la discussion sur ce sujet a été ajournée jusqu'à la samaine prochaine.

A la même séance plénière la Diète a voté le statut relatif à la question de logement.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES.

Une société de commerce polono-roumaine.

On mande de Czerniowce en Boukovine qu'une société de commerce polono-roumaine s'y été fondée avec un capital de 2 millions de couronnes. Cette société composée en parties égales de Polonais et de Roumains aura pour but d'organiser l'importation et l'exportation réciproque des marchandises de la Pologne et de la Roumanie.

La mise en marche de l'industrie à Łódź.

On communique de Łódz que la fabrication de produits textiles de la société par actions L. Grohman doit être mise en marche avant la fin de juin. Les ouvriers sont embauchés depuis le 20 crt. Le conseil d'administration de l'usine élabore les conditions du travail et des salaires des ouvriers de concert avec les représentants des associations professionnelles.

Le Gérant L. Kościelski. Varsovie Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza".